



**Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT**

**BILANS NEUROLOGIQUES PARTIE 2
CODE : KINE-UE7/8-10**

Catégorie : Paramédical	
Section / Spécialisation : Kinésithérapie	Sous-section / Finalité / option : néant
Implantation : Campus Erasme – bât.P – route de Lennik, 808 à 1070 Bruxelles Téléphone secrétariat : 02/560.28.14	
Cycle : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 Bloc d'études : M1 Situation dans la formation : X 1^{er} quadrimestre X 2^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : <input type="checkbox"/> Niveau 6 <input type="checkbox"/> Niveau 7	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : <i>(indiquer le code)</i> Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : <i>(indiquer le code)</i> Volume horaire : 12h Nombre de crédits ECTS (= pondération de l'U.E.) : 1 Obligatoire ou optionnelle : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable UE : J. Guerrero	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : J.G. Guerrero
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<u>Compétences</u> * :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle 2. Concevoir des projets professionnels complexes 3. Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel 4. Assurer une communication professionnelle 	
<u>Capacités</u> :	
<ul style="list-style-type: none"> ❖ S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle <ul style="list-style-type: none"> • Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels • Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages • Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité • Construire son projet professionnel • Exercer son raisonnement scientifique ❖ Concevoir des projets professionnels complexes <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le problème de santé • Collecter l'ensemble des informations existantes • Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées 	

- Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
- Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives
- Établir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- ❖ **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
 - Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
 - Eduquer et rééduquer le bénéficiaire de soins
- ❖ **Assurer une communication professionnelle**
 - Transmettre oralement et/ou par écrits des données pertinentes
 - Utiliser les outils de communication existants
 - Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

ACQUIS D'APPRENTISSAGE* SPECIFIQUES

- ✚ **Bilans neurologiques - partie 2 :**
- ❖ Au terme de l'unité d'enseignement « neuro 3 », l'étudiant(e) doit être capable de :
 - Établir une démarche de raisonnement clinique (RC) à partir de l'examen clinique subjectif (observation, questionnement, évaluation) & objectif (tests cliniques, échelles cliniques, questionnaires cliniques) suivant le modèle bio-psycho-social.
 - Approfondir le RC à partir de la CIF dans le cadre de l'évaluation neurologique.
 - Pratiquer des tests et des outils de mesure qualitatifs et quantitatifs en lien avec leurs Analyse et interprétation de cas cliniques réels (vignettes) par le RC à partir de la CIF afin de comprendre et argumenter le choix pertinent des tests, échelles et questionnaires cliniques neurologiques.
 - Assurer la prise de conscience des transferts des apprentissages du cours Bilans neurologiques – partie 1 – afin que l'étudiant(e) trouve ses propres stratégies pour combiner efficacement ses connaissances dans les situations réelles d'exercice de sa pratique clinique à partir de la construction d'un cas clinique raisonné et décliné suivant le modèle de la CIF.

CONTENU SYNTHETIQUE

- ✚ **Bilans neurologiques - partie 2 :**
 - Choix et construction (par groupe d'étudiant(e)s) d'un cas clinique complexe.
 - Présentation générale du cas clinique sous forme CIF
 - 1^{ère} partie : neurophysiologie et neurophysiopathologie de la pathologie
 - 2^{ème} partie : déclinaison de l'anamnèse sous forme CIF
 - 3^{ème} partie : évaluation neurologique et bilan à partir du modèle de la CIF.

METHODES D'APPRENTISSAGE

- ✚ **Bilans neurologiques - partie 2 :**
 - Pédagogie incitative & déductive-inductive
 - Favoriser le transfert des apprentissages du cours Bilans neurologiques – partie 1 en structurant les séquences d'apprentissages en trois temps : Contextualisation clinique – Décontextualisation (visant à dégager les principes et les invariants communs à des situations cliniques différentes) – Recontextualisation : donner à l'étudiant(e) l'opportunité d'appliquer les connaissances nouvellement acquises dans d'autres cas cliniques.

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	en ligne**
Bilans neurologiques - partie 2 : Documents en PDF	NON	<u>OUI</u>

MODALITES D'EVALUATION

- **Type d'évaluation :**

- **Bilans neurologiques - partie 2** : Évaluation continue
- *Evaluation spécifique de l'Unité d'Enseignement:*

Pour une UE comportant n activités d'apprentissage dont les notes sont toutes supérieures ou égales à 10/20 :

$$N_{UE} = \frac{\sum_{i=1}^n C_i N_i}{\sum_{i=1}^n C_i}$$

N_i = note de l'activité d'apprentissage i ;

C_i = coefficient de pondération de l'activité d'apprentissage i

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de l'activité d'apprentissage la plus basse.

Toute activité d'apprentissage non présentée par l'étudiant entraînera l'annulation de l'octroi des crédits de l'unité d'enseignement concernée.

- *Pondération spécifique à l'UE : néant*

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant :

- **Bilans neurologiques partie 2** :
- Principles of neural science [Kandel]
- Neurological disabilities [Susan E. Benett]
- Évaluation clinique de la fonction musculaire [M. Lacôte]
- Bilan musculaire et sensitif [N. Berryman Reese]
- Tests d'évaluation de la capacité fonctionnelle [Émilie Kalinova]
- Scales & Scores in Neurology [Harald Masur]
- Neurological assesement [Karen Jones]
- Guide des outils de mesure et d'évaluation en médecine physique et réadaptation [François Béthoux]
- Measurement in neurological rehabilitation [Derick T. Wade]
- Escalas y puntuaciones en neurologia [Harald Masur]
- Développer et interpréter une échelle de mesure [Massimo Penta]
- A compendium neuropsychological tests [Otfried Spreen]
- Mesurer la subjectivité en santé [B. Fallissard]
- L'évaluation médicale [Yves Matillon]
- Aide à l'examen du système nerveux périphérique [Alain Guierre]
- 4 Neuro-Anatomie [Jean Bossy]
- Pratique de la rééducation neurologique [Anne de Morand]
- Neurosciences [J.F. Camps]
- Neurosciences médicales [T.C. Pritchard]
- Sémiologie des maladies nerveuses [Laterre]
- Motor control [Anne Shumway-Cook]
- Special tests for neurologic examination [James R. Scifers]
- Imagerie cérébrale fonctionnelle et rééducation [J. Froger]
- Neurologie [N. Danziger]
- Neurologie [I.M.S. Wilkinson]

- L'examen neurologique [G. Fuller]
- Physiologie et physiopathologie humaine [M.Manto]

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

- **Bilans neurologiques - partie 2 :**
- **www.gabrielneuro.com**
- Ressources disponibles et conseillées à la bibliothèque de la HELB
- Présentation Design [F. Le Bihan]
- Maîtrisez Prezi [P. Dioh]
- Techniques de l'expression écrite et orale [D. Baril]

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).